



Parc
naturel
régional
du Luberon
Une autre vie s'invente ici



CARNET DES CRAUX

Saint-Michel-l'Observatoire et Mane

*Portrait d'un espace naturel exceptionnel
façonné par les activités humaines*



Milieux ouverts

Au printemps, la nature se réveille et foisonne sur les Craux couvertes d'une multitude de fleurs.

PNRL - Laurent Michel



Sommaire

p4 **CARTE D'IDENTITÉ DES CRAUX**

p5 **LA NATURE DES CRAUX**

Des Craux à plusieurs facettes

Riches dans la diversité

2 journées d'observation de la faune en 2017

Quelques espèces emblématiques des Craux

p17 **LES CRAUX ET L'HISTOIRE**

De la Via Domitia à la RD4100

Les murets de pierres sèches, veines des Craux

p21 **DES CRAUX ET DES HOMMES**

Le pastoralisme : entre tradition, économie et écologie

Cueilleurs, observateurs, promeneurs

p27 **ANIMATION ET GESTION**

Un parc naturel régional et un site Natura 2000

Une réserve de biosphère UNESCO



Robert le Diable



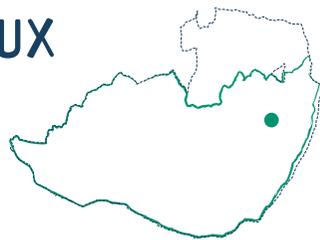
Tour de Forrières



Zigène cendrée

CARTE d'IDENTITÉ des CRAUX

- Site de Valeur Biologique Majeure du Parc naturel régional du Luberon et de la Réserve de biosphère UNESCO Luberon-Lure
- Site du réseau européen Natura 2000
- Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (type II)
- Classé en Espaces Naturels Sensibles par le Conseil départemental



— Limites Parc naturel régional du Luberon
 - - - Limites Réserve de biosphère UNESCO Luberon-Lure

- Altitude: 400-590 mètres**
- Surface: 370 hectares**
- Nombre de communes: 2**
Mane, St-Michel-l'Observatoire
- Près de 2000 espèces** sont déjà recensées, soit plus de **450 espèces végétales** plus de **1530 espèces animales**
- Habitats ouverts et semi-ouverts d'intérêt pour l'Union européenne: 4**
 - Prairies de fauche
 - Pelouses à Brome et Fétuque
 - Pelouses sèches méditerranéennes
 - Matorrals à genévriers
- Périmètre du site Natura 2000 et de son projet d'extension**



Carte: PNRL

Craux et linéaires boisés

Les grands espaces de pelouses sèches sont parsemés d'arbres, d'arbustes, de résurgences et ruissellements, formant une mosaïque d'habitats.

PNRL - Laurent Michel



La NATURE des CRAUX

Une richesse exceptionnelle adaptée à des conditions particulières. Les Craux constituent une belle unité écologique qui offre à de très nombreuses espèces les conditions nécessaires à leur vie et à leurs interactions.

“ Nous avons un héritage laissé par la nature et par nos ancêtres. Des paysages ont été des états d'âme et peuvent encore l'être pour nous-mêmes et ceux qui viendront après nous. [...] Les choses se transforment sous nos yeux avec une extraordinaire vitesse.” Jean Giono

Des Craux à plusieurs facettes...

Les Craux sont situées sur un vaste plateau calcaire légèrement incliné vers le sud-est. La roche, quasi affleurante, est drainante. Appelée molasse, la roche est composée de débris d'organismes calcaires (coquilles...) et de grains de sable accumulés au fond d'une eau peu profonde il y a environ 20 millions d'années. Il s'agit de molasse très perméable, qui laisse l'eau s'infiltrer dans le sous-sol rapidement. Ainsi, dès qu'il ne pleut plus, l'eau n'est très vite plus accessible pour les plantes.

Dans ce contexte de climat haut-provençal induisant de grands écarts de températures et d'humidité dans l'année, seules restent les espèces qui savent s'adapter à ces contrastes. La plupart des plantes parviennent à fleurir et fructifier en un court, mais luxuriant, printemps.

Le plateau calcaire est recouvert d'une fine couche de sol où se développent mousses, lichens et végétaux adaptés à la sécheresse. Ceci forme un beau « milieu ouvert » (non boisé), territoire d'alimentation, de chasse et de reproduction pour une multitude d'espèces animales.

Par endroit, les Craux abritent des zones au sol plus profond où se développent quelques prairies, de nombreuses petites pelouses temporairement plus humides et des arbres de grande taille. Quelques ruisseaux intermittents traversent les Craux et descendent vers la plaine de Dauphin, rejoindre la rivière du Largue, profitant à des espèces typiques des cours d'eau.

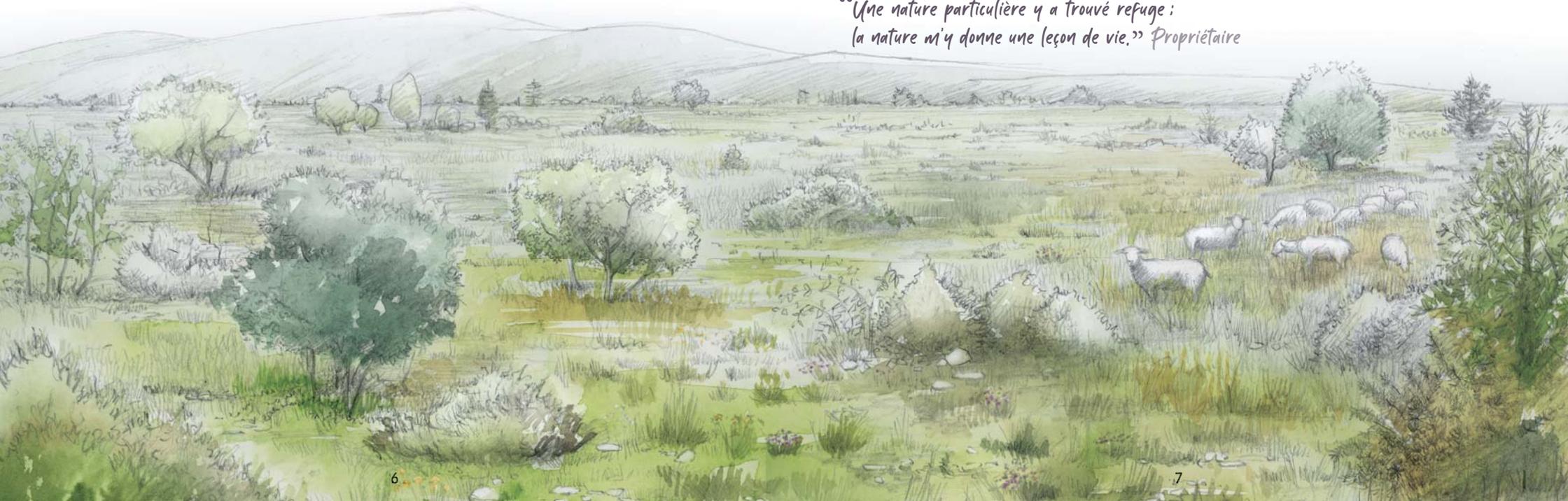
Autour de cet ensemble de pelouses et garrigues, se développent des matorrals (formations arbustives semi-fermées) et des forêts globalement chétives de chênes blanc et vert, agrémentées d'autres essences comme des érables. Des chênes pluricentennaires sont également présents. Les réseaux d'arbres âgés à cavités, les linéaires boisés et les haies constituent des corridors et des micro-habitats essentiels pour une multitude d'espèces (nidification, cachette, alimentation, déplacements).

Il n'existe aucun autre ensemble écologique du même type (vaste pelouse sèche pastorale de basse altitude, à moins de 500 m en moyenne) dans le Parc du Luberon et dans la Réserve de biosphère UNESCO Luberon-Lure, ce qui confère aux Craux une très forte valeur patrimoniale.

« C'est une zone riche avec une biodiversité formidable ! Sur 3 km, vous avez 4 écosystèmes différents, c'est extraordinaire. Il y a des écotones, des échanges entre les frontières d'habitats variés, c'est pour ça que c'est une zone particulière. » Naturaliste

« L'écosystème nous plaît, ce côté sauvage, un peu désolé. C'est un espace épatant. » Promeneurs

« Une nature particulière y a trouvé refuge : la nature m'y donne une leçon de vie. » Propriétaire



Riches dans la diversité

Les Craux de Saint-Michel-l'Observatoire et de Mane forment l'habitat de près de 1/10^e des espèces de la flore française et 1/3 de celles du Parc du Luberon.

Cette flore est le support de vie d'une extraordinaire diversité animale.

Sur les Craux, jusqu'à 30 espèces différentes de plantes peuvent être recensées par mètre carré.

Espèces connues de la flore et de la faune des Craux



Plus de **450** espèces végétales



Plus de **130** espèces de vertébrés :

100 oiseaux dont **66** nicheurs

20 mammifères dont **17** chauves-souris

7 reptiles...



Plus de **1400** espèces d'invertébrés :

24 mollusques (escargots, limaces...)



49 arachnides dont **47** araignées



33 orthoptères (criquets, sauterelles grillons...)



206 coléoptères (scarabées...)



36 hétéroptères (punaises)



36 hyménoptères (abeilles, guêpes...)



1 000 lépidoptères (papillons dont la grande majorité est nocturne)

Les Craux abritent en moyenne **2 200 orthoptères** par hectare.

Bien que la connaissance naturaliste soit importante sur ce territoire, elle reste partielle. Par exemple, aucun micromammifère ni aucun amphibien n'est à ce jour cité dans les bases de données, bien que plusieurs espèces soient certainement présentes.

Sur les Craux, la richesse et la diversité en espèces sont issues de centaines d'années d'interactions entre pratiques traditionnelles humaines et évolution naturelle. Elles s'expriment tout particulièrement dans les cortèges de plantes et d'insectes, grâce à la permanence jusqu'à aujourd'hui, d'un système pastoral extensif.

La richesse floristique des Craux n'est pas tant dans la rareté des espèces végétales que dans la quantité d'espèces différentes, concentrées sur une zone restreinte. Cette diversité spécifique est parmi les plus importantes du territoire du Luberon. L'une des particularités remarquables de la flore des Craux réside dans la cohabitation d'espèces d'influences méditerranéenne et continentale.



Prairie de fauche mésophile



Orcanette tinctoriale (*Pardoglossum cheirifolium*)



Ophrys verdissant (*Ophrys virescens*)



Narcisse des poètes (*Narcissus poeticus*)

En savoir +

La biodiversité, c'est la diversité biologique des écosystèmes, des espèces et des gènes, ainsi que les interactions au sein et entre ces différents niveaux du vivant. Compétition, mutualisme, parasitisme, prédation, symbiose... L'existence de ces interactions permet bon nombre d'équilibres écologiques qui nous sont vitaux : qualité de l'air, régulation des populations (moustiques, parasites des cultures...), filtration des eaux... Quand la diversité biologique est forte, l'écosystème résiste mieux aux perturbations qu'il subit.

Ici comme ailleurs, la diversité biologique est primordiale pour le bon fonctionnement des écosystèmes dont nous faisons partie.

2 journées d'observation de la faune en 2017

En mai 2017, une trentaine de naturalistes professionnels et amateurs se sont réunis bénévolement pendant 2 jours pour inventorier un maximum d'espèces de la faune des Craux.

Au total sur un laps de temps aussi court, **ce sont près de 200 espèces qui ont pu être identifiées, dont plus 150 invertébrés !**



38 espèces d'oiseaux



49 espèces d'araignées



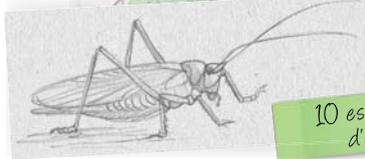
2 espèces de lézards



40 espèces de coléoptères



53 espèces de papillons



10 espèces d'orthoptères



Murin à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*)

“Cet inventaire participatif a permis de fournir des données scientifiques de qualité, de remettre en évidence la grande diversité des Craux et de découvrir de nouvelles espèces.”
Naturaliste du Parc du Luberon

Quelques espèces emblématiques des Craux

La Proserpine est un papillon de jour, localisé en France sur le pourtour méditerranéen. Il habite les garrigues et pelouses sèches jusque vers 1300 mètres d'altitude, là où se trouve la plante hôte de sa chenille: l'Aristolochie pistoloche. Si cette plante est sur votre chemin, le joli papillon n'est pas loin! Il s'agit de la plante hôte de la Proserpine.

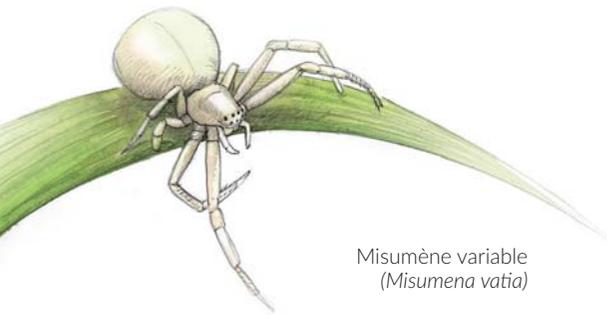
Elle tire son nom de la mythologie grecque et latine. Proserpine, fille de Jupiter et de Cérès, est d'une grande beauté. Le dieu des Enfers, Pluton, décide d'en faire son épouse et l'enlève. Sa mère, déesse de la Terre, se révolte et affame les hommes. Pluton est ainsi obligé de trouver un accord. Proserpine partagera son temps entre les Enfers et la Terre, 6 mois à chaque endroit. Les 6 mois de Proserpine passés aux Enfers correspondent à l'automne et l'hiver, c'est à ce moment que les œufs et larves du papillon passent leur vie au ralenti. Quand viennent le printemps et l'été, Proserpine rejoint sa mère sur Terre, la vie revient et les chenilles deviennent papillons!

Proserpine (*Zerynthia rumina*) sur Aristolochie pistoloche (*Aristolochia pistolocheia*)

Les papillons sont à la base de la chaîne alimentaire. Ils pollinisent les plantes, permettent aux prédateurs de se nourrir, notamment des chenilles, et nous régaler par leur beauté.

ESPÈCE PROTÉGÉE





Misumène variable
(*Misumena vatia*)

La Misumène variable est une Araignée-crabe (Thomisidés), discrète mais relativement commune. Comme toutes les araignées de cette famille, elle chasse à l'affût, se servant de ses pattes antérieures pour attraper les proies passant à sa portée (insectes ou autres araignées).

Les milieux de chasse de la misumène sont les fleurs des prairies sèches, en lisière de forêt ensoleillée.

Elle est dite variable car elle peut adapter sa couleur en fonction du coloris dominant des fleurs dans lesquelles elle chasse.

L'Anthémis de Gérard ressemble de loin à une marguerite, mais à y regarder de plus près, la fine découpeure des feuilles l'en distingue aisément.

C'est une plante endémique de Provence, qui trouve dans les Craux son unique station départementale.

Découverte en 2008 près de la piste qui monte à la Tour de Porchères, la station connue est bien fragile car elle ne compte que quelques pieds. On peut encore espérer la trouver en d'autres endroits, cachée parmi la végétation et la rocaille de cette petite steppe.

Anthémis de Gérard
(*Anthemis cretica* subsp. *gerardiana*)

Les araignées sont essentiellement des prédateurs d'insectes, mais elles sont aussi prédatées. Si ce n'est par les pantoufles des hommes apeurés, elles sont fort appréciées des oiseaux, des lézards... et parfois même d'autres araignées !

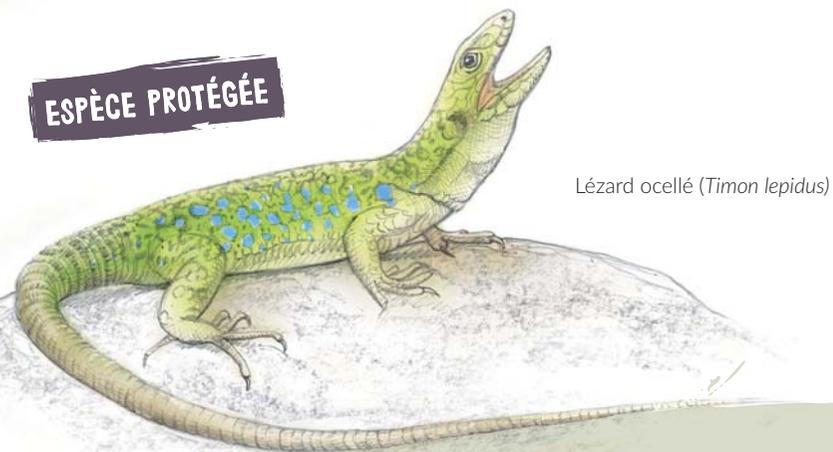
Le Lézard ocellé est le plus grand lézard d'Europe, atteignant entre 60 et 75 cm de longueur, queue comprise, à taille adulte. Il est parfois confondu avec le Lézard vert, moins corpulent, et dont le mâle a la gorge bleu vif. Les adultes de l'Ocellé portent sur les flancs des rangées de cercles bleu vif, les « ocelles ».

Le Lézard ocellé est un prédateur intermédiaire, se nourrissant d'invertébrés qu'il trouve au sol. Ses principaux prédateurs sont des rapaces et de petits carnivores.

Ce lézard trouve dans les Craux un habitat idéal. Il recherche la chaleur des pelouses sèches et les refuges que lui offrent les cavités des arbres, les tas et les murets de pierres. Autrefois, le Lézard ocellé était plus présent dans les garrigues et pelouses pastorales, mais les pratiques agricoles actuelles et la disparition des milieux ouverts et des murets le menacent.



ESPÈCE PROTÉGÉE



Lézard ocellé (*Timon lepidus*)

Le Lézard ocellé fait l'objet d'un plan national d'actions du ministère chargé de l'environnement.

En 2018, le Parc naturel régional du Luberon a mené une étude pour connaître l'état des populations de ce lézard sur les Craux.

L'enjeu de conservation est très fort, sachant qu'il s'agit du plus gros noyau de population connu de la Réserve de biosphère Luberon-Lure.

Les conclusions sont sans équivoque : il a disparu des zones les plus embroussaillées et de celles enclavées par des bosquets. Il est cependant bien présent là où les Craux sont les mieux conservées.

Le Circaète Jean-le-Blanc est un rapace migrateur, qui partage son temps entre la France (de la mi-mars à octobre) et l'Afrique au sud du Sahara.

Il fréquente les Craux, qui lui offrent un terrain de chasse idéal. Ce vaste espace ouvert de pelouses sèches caillouteuses est en fait l'habitat de son repas favori: les lézards et couleuvres, parfois même quelques vipères ou grenouilles.

Placé en haut de la chaîne alimentaire le Circaète est menacé par la disparition des zones ouvertes lui permettant de se nourrir.

Ce rapace niche dans des arbres et a donc besoin d'une mosaïque d'habitats pour trouver tout ce qui lui convient: lieu de repos, de reproduction, d'alimentation et de chasse.

ESPÈCE PROTÉGÉE



Circaète Jean-le-Blanc
(*Circaetus gallicus*)

Les pies-grièches sont des passereaux d'une dizaine de centimètres. Sorte de rapaces miniatures, elles chassent de petites proies: gros insectes, petits rongeurs, lézards. Les pies-grièches implantent leurs nids dans des buissons touffus ou des arbres. Elles chassent à vue, généralement à l'affût depuis un perchoir. Ces espèces sont inféodées aux pelouses et prairies parsemées de buissons et d'arbres isolés, de petits bois ou de haies.

Trois espèces se rencontrent sur les Craux: la Pie-grièche écorcheur, la Pie-grièche à tête rousse et la Pie-grièche méridionale. Les deux premières sont migratrices, passant l'hiver dans les savanes d'Afrique de l'Ouest, tandis que la troisième est sédentaire, présente toute l'année dans nos régions. Seule la Pie-grièche écorcheur est encore assez abondante en France. Les deux autres sont malheureusement en déclin prononcé depuis les années 1960.

ESPÈCE PROTÉGÉE



Pie-grièche méridionale
(*Lanius meridionalis*)

Les pies-grièches font l'objet d'un plan national d'actions. Dans notre région, il est animé par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).

Les principales menaces sont la fermeture des milieux ouverts, les épandages de pesticides qui détruisent sa ressource alimentaire, la suppression des haies et les pressions dans les couloirs de migration et les zones d'hivernage africaines (pour les espèces migratrices). Le risque est proche qu'elles subissent le même sort que la Pie-grièche à poitrine rose, arrivée au seuil d'extinction définitive en France (alors qu'elle était encore présente jusqu'en Alsace dans les années 1960).

La Chevêche d'Athéna est un petit rapace nocturne typique des habitats agricoles ouverts. Les Craux accueillent quelques couples de cette espèce strictement sédentaire qui reste fidèle à son territoire – une trentaine d'hectares en moyenne – toute sa vie durant. Cette espèce cavicole niche dans les vieux arbres (mûriers) ou le bâti ancien (cabanons agricoles) encore présents sur le site. La Chevêche est un prédateur opportuniste, au régime alimentaire composé essentiellement d'insectes et de petites proies vertébrées (rongeurs, passereaux, reptiles). Elle fait l'objet d'un programme de conservation, mené par la LPO PACA, qui prévoit la pose de nichoirs et la sensibilisation des propriétaires sur la présence de l'espèce dans leurs parcelles.



Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*)

Martin Steenhaut

Patrimoine bâti

De nombreuses occupations humaines anciennes et récentes, telle la tour de Porchères

Photo PNRL -Juliette Coutand



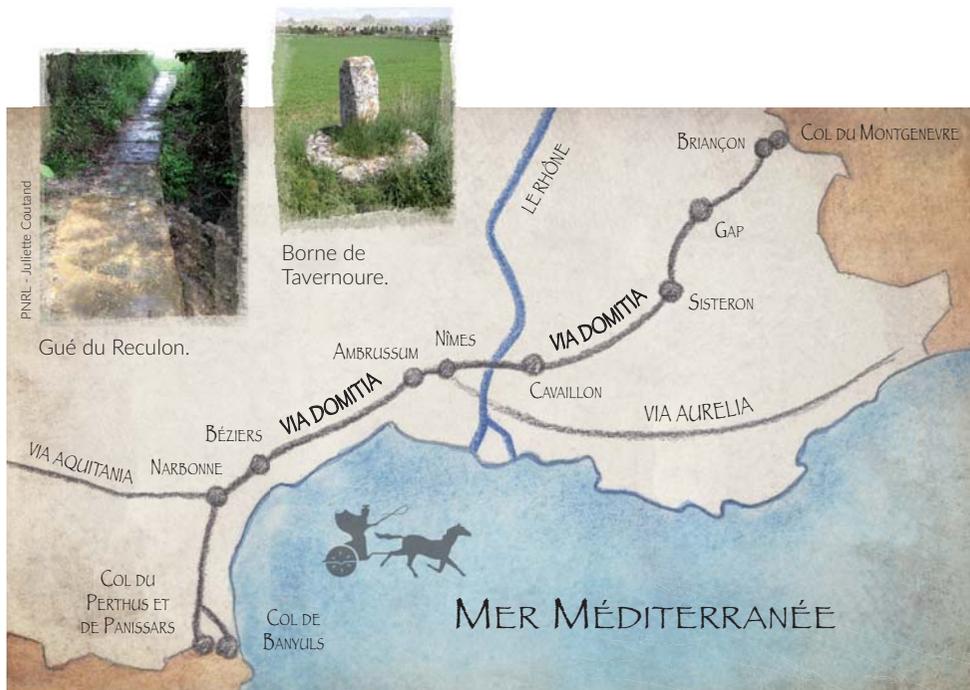
Les CRAUX et L'HISTOIRE

L'histoire des Craux s'est écrite dans la pierre et avec la sueur des Hommes. Apprécier ses ouvrages, écouter ce qu'ils racontent, c'est respecter leurs bâtisseurs. Le patrimoine enrichit notre histoire et notre identité. Il est important de le conserver et de le valoriser.

De la Via Domitia à la RD4 100

Vers 118 av. J.-C., les Romains ont bâti une voie qui s'étendait des Pyrénées au Mont Genève, reliant ainsi l'Espagne à l'Italie. La Via Domitia, du nom de son instigateur, le Général Domitius Ahenobarbus :

La Via Domitia a continué à être empruntée jusqu'à nos jours, en changeant progressivement de nom : chemin roumieu (chemin de Rome) à l'époque médiévale, route impériale 100 de Montpellier, puis route nationale 100 à la fin du XIX^e siècle.



Sur les Craux de Saint-Michel-l'Observatoire et de Mane, la route D4100 témoigne de la présence d'une des grandes voies antiques qui a permis de nombreux échanges à travers les âges. Soyez attentifs aux discrets panneaux qui vous mèneront à deux des vestiges de cette route : le gué du Reculon et la borne de Tavernoure.

Le gué du Reculon a été construit dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, suivant un plan très classique à l'époque (un arc-couché qui retient la terre, « arccouchat » tel que dénommé dans les devis des maçons).

Rien n'indique que la borne de Tavernoure soit romaine, bien que certainement placée sur une emprise de la Voie Domitienne.

Les murets de pierres sèches, veines des Craux



Le patrimoine culturel des Craux est hérité des systèmes anciens de polyculture et d'élevage. Pendant très longtemps, l'épierrage a permis d'y aménager des espaces où l'herbe pousse mieux (comme ailleurs sur de tels plateaux pierreux), et de créer des sortes d'enclos. Les pierres ont été réutilisées dans la construction d'édifices (hameaux, chapelles, cabanons pointus...). Elles ont également été déposées sous la forme de nombreux murets en pierre sèche toujours linéaires, entièrement constitués de pierres appareillées ou au moins rangées, les murets de pierre sèche servant essentiellement à la délimitation des parcelles et au soutènement. Les pierres excédentaires étaient stockées en clapiers, présents partout sur le plateau des Craux. Ils tirent leur nom du provençal « clap » qui signifie « pierre ».

Par ailleurs, plusieurs mines d'eau se trouvent sous le plateau, collectant l'eau qui suinte le long des parois rocheuses, en profondeur. Ces beaux ouvrages témoignent de l'inventivité de nos ancêtres et de leur grande capacité d'adaptation pour capter cette ressource précieuse.

Des édifices plus imposants marquent différentes époques comme la chapelle Saint-Paul, la tour de Porchères et le château de Sauvan. Sans oublier des sites historiques disparus sous la végétation, comme celui du lieu-dit Saint-Babylas, que l'effort de transmission des anciens permet encore de conserver dans la mémoire collective aujourd'hui.

Dans un milieu sec où l'eau se fait rare, cette fonction indirecte de rétention d'eau par les clapiers et murets est très intéressante pour la petite biodiversité, de nombreuses espèces y trouvant abris et nourriture.



*Berger et son troupeau
Les brebis maintiennent une végétation basse
très riche et diversifiée.*

Photo David Tatin



Des CRAUX et des HOMMES

Les pelouses naturelles et garrigues sont le résultat d'une interaction entre activités humaines et phénomènes biologiques. Il en découle des habitats riches de leurs patrimoines historiques, culturels et naturels, dont les ressources sont encore valorisées aujourd'hui (fourrage, truffe sauvage, plantes aromatiques, miel...).

Le pastoralisme : entre tradition, économie et écologie

Les Craux étaient utilisées en élevage et polyculture (céréales, amandiers, mûriers...), une ancienne organisation dont on peut encore voir des signes aujourd'hui. Très nombreux, les troupeaux apportaient viande, lait, cuir et laine, et aussi fertilisant pour les cultures (pois-chiches, lentilles, orge, fourrages, blé probablement).

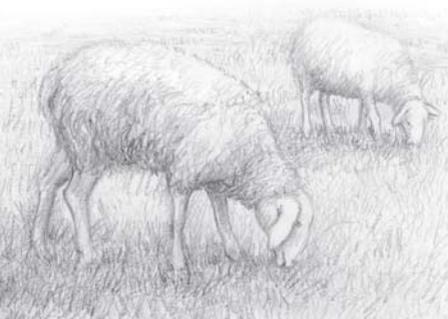
Le bois et certains arbustes étaient récoltés. Les usages du territoire étaient ainsi variés et interconnectés. Aujourd'hui, l'élevage extensif permet la production de viande de qualité, labellisée AOP « Agneau de Sisteron » ou du fromage de chèvre AOC Banon.

Les éleveurs et leurs troupeaux entretiennent encore aujourd'hui les Craux. Le pâturage équilibré a permis de contenir l'embroussaillage, bénéficiant à une biodiversité qui a évolué avec les activités humaines. La pression exercée par les troupeaux sur la végétation permet à des espèces peu compétitives de trouver une place face à d'autres qui, autrement, domineraient. Les troupeaux instaurent un état de « perturbation régulée », qui permet à de nombreuses espèces de s'exprimer. Ces plantes sont de grande valeur écologique et pastorale, fournissant un fourrage diversifié et des ressources précieuses pour la production de truffe et de miel. L'enjeu à venir est le maintien des troupeaux et de pâturages encore accessibles, ainsi que l'adaptation des pratiques aux aléas climatiques de plus en plus marqués. L'intérêt de la gestion des milieux ouverts est également de plus en plus souligné au regard des risques d'incendies grandissants.



“Les Craux sont très liées aux conditions climatiques, il y a une bonne qualité de ressource fourragère mais pas en quantité : dès qu'il fait très sec, c'est plus bon. Sur les Craux, on est tributaire des conditions climatiques. Le pastoralisme ne peut pas être figé, il est élastique, on se déplace en fonction des besoins, il y a des terres abandonnées au profit d'anciennes réutilisées. Ça doit être souple.” Berger

“Les Craux représentent un parcours fabuleux, c'est une ressource fourragère naturelle et gratuite d'une grande qualité. Pour moi, c'est un bijou. Ce qui est fabuleux dans ces Craux, c'est le travail des hommes qu'il y a derrière. Ils ont ouvert le milieu ! Avant, c'était partout un paradis pour le pâturage. Ça complique le gardiennage quand on plante.” Éleveur



Cueilleurs, observateurs, promeneurs...

La truffe est un élément d'un écosystème naturel, fruit d'un long et subtil processus d'échanges chimiques et biologiques, d'enrichissements mutuels entre espèces végétales et animales. Le sol des Craux crée de bonnes conditions pour le développement de la truffe noire (*Tuber melanosporum*), avec une terre basique, drainante et peu argileuse.

Dans le passé, les truffières naturelles étaient nombreuses, les coupes de bois et d'arbustes et le passage adapté des troupeaux contribuaient à l'entretien et à l'enrichissement du sol profitant à la biodiversité et à la truffe. Elles se sont recouvertes progressivement avec la déprise des activités agro-pastorales et le développement forestier. Les vergers à truffe implantés se sont répandus. Cette production subit d'ores et déjà des canicules et des sécheresses qui s'accroissent.



Abeille domestique
(*Apis mellifera*)

Les Craux sont utilisées pour l'apiculture car elles sont l'habitat d'une grande variété de plantes à fleurs. Lorsque la saison est trop sèche, les abeilles transhument là où elles trouvent encore de quoi butiner.

L'apiculture était autrefois partie intégrante des systèmes de polyculture et d'élevage et permettait aux familles de se fournir en sucre et d'obtenir quelques revenus complémentaires en vendant les surplus aux nougatiers ou aux courtiers. Aujourd'hui elle constitue une activité à part entière.

“Ici, il y a de l'estime pour l'abeille. Tous les gens avant avaient des ruches, ça faisait partie de la polyculture. Cette image de prestige perdue.” Habitant des Craux

La chasse est également pratiquée sur les Craux, les gibiers principaux sont le lièvre et le sanglier. La Perdrix rouge y était autrefois chassée mais la chasse, la fermeture des milieux, les changements climatiques et de pratiques culturelles ont mené à sa quasi-disparition sur les Craux. Des actions sont testées pour favoriser son retour.



Les Craux, paysages emblématiques de la haute Provence, sont caractérisées par des grands espaces offrant un sentiment de liberté, une lumière, des odeurs et une rusticité constitutive des paysages décrits et tant aimés de Giono.

Le regard est attiré par les reliefs situés en arrière-plan: la montagne de Lure au Nord, les Alpes à l'Est et le Luberon au Sud. Des reliefs ponctuels accrochent le regard comme les villages perchés (Saint-Michel-l'Observatoire, Mane...).

Ce patrimoine peut toucher chacun car il est visible depuis la route, depuis les hameaux et depuis les Craux elles-mêmes.

Aucune expertise naturaliste n'est nécessaire pour en apprécier sa pleine richesse, même si de nombreux scientifiques et amateurs (historiens, écologues) l'ont étudiée.

La beauté des paysages, accessible à tous, n'a pas de prix; des actions collectives sont menées afin de les préserver pour le bien-être commun.

“ On se balade sur les Craux, il y a une vue extraordinaire. Il y a un bien-être lié au paysage, un confort des yeux, c'est pour ça que les gens viennent ici.”
Habitant des Craux

Saint-Michel l'Observatoire, une renommée internationale et scientifique – ciel, écologie et climat

Les Craux sont un site important d'études attirant géologues, naturalistes, archéologues. Depuis 1937, l'Observatoire de Haute-Provence (OHP), accueille des scientifiques du monde entier, spécialisés en astronomie, astrophysique, sciences de l'atmosphère et écologie. Ici, protéger le ciel nocturne de la pollution lumineuse prend tout son sens, ce qui est également un atout pour la biodiversité, le bien-être des habitants et l'astro-tourisme. Le site Oak Observatory at the OHP (pilote par l'IMBE) étudie quant à lui la chèneaie pubescente pour comprendre son comportement face au changement climatique. Il apporte un éclairage majeur, à l'instar du programme « Alpagnes sentinelles » qui suit les parcours pastoraux afin d'aider les bergers à adapter leurs pratiques.

Les études menées dans le cadre du Parc naturel régional du Luberon et de la Réserve de biosphère UNESCO Luberon-Lure sont accessibles via leur courrier scientifique.

CHEMINS DES PARCS



PNRL - Juliette Couland

Randonneurs, promeneurs, des sentiers balisés dont le chemin de Compostelle, permettent de traverser les Craux sous réserve du respect des propriétés privées.

Le Parc naturel régional du Luberon vous propose deux itinéraires de randonnées à consulter sur:

www.cheminsdesparcs.fr
ou sur l'application mobile.



Balade de l'Observatoire

3h - 11km - D+ : 291m - Facile

Faune Flore Patrimoine



Saint-Michel-l'Observatoire à cheval

3h30 - 18km - D+ : 403m - Facile

Eaux et rivières Patrimoine

Bernard Nicolas



J'adopte la LUBERON ATTITUDE! J'agis en faveur de la biodiversité

Protégeons tous ensemble les richesses du Luberon en suivant quelques règles élémentaires du promeneur responsable.

- 1 Le feu! Ennemi de la forêt... et du randonneur!**
Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu.
- 2 L'été, l'accès aux massifs du Luberon est réglementé!**
Risque incendie élevé! Je me renseigne avant de partir.
www.parcduluberon.fr
- 3 J'évite la cueillette des plantes sauvages**
Je préserve ainsi les 67 espèces réglementairement protégées.
- 4 Les animaux ont des oreilles... alors chut!**
Une bête effrayée peut abandonner son petit...
- 5 Zone pastorale = chien de protection!**
En chemin, je contourne discrètement le troupeau.
- 6 Mon chien en laisse!**
Faune sauvage sans stress et troupeaux apaisés.
- 7 Un détritrus est à sa place dans une poubelle!**
Je trie mes déchets dans les conteneurs appropriés.
- 8 On nous laisse passer! Respectons les propriétés!**
La plus grande partie des espaces naturels est privée.
- 9 La chasse: loisir traditionnel en Luberon**
Dès le début de l'automne, soyons attentifs aux battues!
- 10 Je veille, je signale, je participe**
Je signale directement les problèmes que je peux rencontrer en chemin (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...) sur:
<http://sentinelles.sportsdenature.fr>

Concertation, biodiversité et ressources

Des naturalistes procèdent à des relevés pour assurer un suivi scientifique de la faune et de la flore et échanger avec les agriculteurs et les propriétaires sur les pratiques de gestion favorables à la biodiversité, à la ressource fourragère.

Photo David Tatin

*“Il faut connaître ces silences de Haute-Provence.
De vastes espaces entiers se taisent.”
Jean Giono*

ANIMATION et GESTION

Avec certains changements de pratiques et d'usages, on observe aujourd'hui une raréfaction des pelouses, prairies et landes, à toutes échelles : locale, régionale, nationale et même européenne. Leur existence historiquement liée aux activités agro-pastorales confère à la gestion des Craux un fort intérêt, justifiant de préserver ensemble cet héritage culturel, écologique et économique.

Un parc naturel régional et un site Natura 2000

Les Craux bénéficient des actions de gestion, de suivi et de valorisation menées par le Parc naturel régional du Luberon.

- Elles font partie du projet global de développement durable du territoire grâce à l'adhésion de la commune de Saint-Michel l'Observatoire à la charte du Parc, pour une coexistence harmonieuse entre activités humaines et préservation de l'environnement.
- Elles font partie du programme européen de conservation de la biodiversité Natura 2000 : les Craux sont intégrées au site dit « Luberon oriental » animé par le Parc du Luberon, sur les 9 sites Natura 2000 présents sur le territoire.

D'une superficie de 3 580 ha, le site Natura 2000 « Luberon oriental* » est composé de trois entités distinctes: le Massif du Luberon oriental (3 144 ha), les collines de Villeneuve (128 ha) et les Craux de Saint-Michel-l'Observatoire (307 ha).

Une extension de ce site est en projet pour englober la rivière du Largue et ses versants ainsi que les Craux s'étendant sur la commune de Mane.

Le réseau européen de sites Natura 2000 a pour but la conservation des habitats naturels et des espèces en synergie avec les activités humaines.

La gestion peut être faite sous forme de contractualisation locale volontaire entre les propriétaires fonciers et les gestionnaires de l'espace.

*Site FR 9301542 des « Adrets de Montjustin-les Craux-Rochers et crêtes de Volx ».



David Tatin

Propriétaires, gestionnaires : des outils à votre disposition !

- 1°) **Convention de pâturage.** Elle permet aux éleveurs de faire pâturer les milieux naturels avec un minimum de visibilité pour s'investir sur le site à moyen et long terme, permettant aussi de mobiliser des financements pour des équipements pastoraux.
- 2°) **Contrat et Charte Natura 2000.** Établi entre le propriétaire, l'Union européenne et l'État avec l'appui de la structure animatrice du site Natura 2000 (ici le Parc naturel régional du Luberon) permettent de mettre en place des actions de gestion financées (favoriser le pastoralisme, débroussailler, garder les arbres d'intérêt écologiques...), avec une exonération possible de la taxe sur le foncier non bâti.
- 3°) **Plan simple de gestion forestière** dans lequel les particularités de la forêt et les objectifs des propriétaires sont étudiés avant d'établir un programme de coupes et travaux allant dans le sens des orientations choisies (gestion pastorale, sylviculture favorable à la truffe...).

Une réserve de biosphère UNESCO

Les Craux de Saint-Michel et de Mane sont situées sur le territoire de la Réserve de biosphère Luberon-Lure, animée par le Parc du Luberon. Les réserves de biosphère sont des territoires de vie qui visent à fournir les outils pour un développement durable et une conservation de la biodiversité en synergie avec les habitants.

Elles font partie du programme mondial Man & Biosphère (MAB) de l'UNESCO, qui comprend aujourd'hui 669 réserves de biosphère (RB) dans 120 pays. Les réserves de biosphère ont adopté les démarches participatives qui intègrent, à des degrés plus ou moins importants, les populations aux prises de décisions qui concernent leur lieu de vie.

L'ONU a défini 17 objectifs de développement durable qui ciblent des actions pour éliminer la pauvreté, la précarité et les inégalités partout dans le monde et protéger la planète. Le programme MAB est l'un des moyens de mise en œuvre de ces actions au travers des réserves de biosphère.



“

Vous avez le pouvoir d'agir !

L'animation d'un lieu dépend des gens qui y vivent. Des structures telles que le Parc du Luberon existent pour vous appuyer dans vos démarches d'actions citoyennes.

Les associations locales sont des acteurs essentiels pour cette vie du territoire afin d'assurer un développement durable réfléchi ensemble, où la nature et les humains se complètent et s'enrichissent mutuellement. Il ne s'agit plus de cloisonner mais bien de gérer de manière intégrée.

”

Concier pour œuvrer ensemble à l'avenir des Craux

+ d'infos

www.parcduluberon.fr
rubrique Natura 2000

La concertation est un processus qui vise à rassembler des personnes concernées par un territoire en vue d'élaborer collectivement des propositions sur l'évolution de celui-ci.

Une démarche de concertation a été initiée par le Parc du Luberon en 2018 et se poursuit, passant par des entretiens individuels et, des groupes de travail permettant de partager les perceptions, préoccupations et suggestions avant de rechercher collectivement des solutions.

Elle a permis d'enclencher des réflexions et des échanges sur ce que sont les Craux, leur devenir et les actions favorables qui peuvent y être menées afin de les valoriser au mieux, pour la nature et les hommes qui y vivent.

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les acteurs des Craux, apiculteurs, associations et élus, éleveurs, habitants, promeneurs, propriétaires, scientifiques, techniciens, qui ont accepté de prendre part à la démarche de concertation organisée par le Parc naturel régional du Luberon, coordonnateur de la Réserve de biosphère UNESCO Luberon-Lure. Leur accueil bienveillant et les échanges qui se sont mis en place ont permis une réflexion collective agréable et, nous le pensons, utile. Nous souhaitons les encourager à maintenir cet élan et la passion qui les habitent pour les Craux. Ce lieu de rencontre et d'union entre nature et activité humaine vit au travers des gens qui l'animent.



Glossaire

Craux

Terme provençal qui désigne une plaine semée de pierres et de galets arrondis, couverte d'une steppe propice aux activités pastorales.

Écotone

Écosystème généré par la transition écologique entre deux écosystèmes mitoyens, et se traduisant généralement par une limite paysagère bien individualisée.

Garrigue

Formation végétale méditerranéenne sur sol calcaire, plus ou moins ouverte à clairsemée, composée principalement d'arbustes bas, d'arbrisseaux et de sous-arbrisseaux, dont la plupart des représentants possèdent des feuilles persistantes et coriaces.

Habitat

Milieu où une population d'une espèce ou d'un groupe d'espèces peut vivre normalement et s'épanouir.

IMBE

Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Écologie marine et continentale

Milieu ouvert

Milieu dominé par une végétation non forestière, où le recouvrement du sol par la végétation forestière est absent ou faible, tout au plus avec des buissons, arbustes et arbres épars. Si la couverture végétale herbacée est dominante, on parle, selon sa hauteur, de pelouse ou de prairie.

Patrimoine

Ce qui est transmis à une personne, une collectivité, par les ancêtres, les générations précédentes, et qui est considéré comme un bien commun reçu en héritage.

Pelouse sèche (xérophile)

Végétation rase herbacée (graminées) pauvre avec un fort déficit hydrique, et le plus souvent associée à une activité pastorale.

Prairie mésophile

Végétation herbacée (graminées), liée à des conditions moyennes de température et d'humidité, sur sols plus évolués, et le plus souvent associée à une activité pastorale.

Situées sur les communes de Saint-Michel-l'Observatoire et de Mane, les Craux sont l'un des espaces naturels les plus riches en espèces de la faune et de la flore du Parc naturel régional du Luberon.

Elles constituent un plateau calcaire occupé sur près de 300 hectares par des écosystèmes de garrigues et de pelouses sèches très bien conservées. Il s'agit du dernier grand ensemble de milieux ouverts pastoraux à basse altitude qui se soit maintenu grâce au pâturage. Nombreux sont en effet les espaces de la région où les milieux se sont embroussaillés suite à la déprise pastorale.

Écologiquement différentes de leurs proches cousines montagnardes (celles des crêtes du Grand Luberon et de la montagne de Lure), les pelouses des Craux forment un écosystème particulier dont la continuité est aujourd'hui très menacée. Plus que jamais, il apparaît primordial de stopper leur fragmentation et de maintenir leur intégrité spatiale, critère très important pour un écosystème, d'autant plus stable et capable de se défendre qu'il est étendu et continu.

L'exceptionnelle biodiversité des Craux résulte d'une interaction historique entre activités humaines et phénomènes biologiques. On y pratiquait la polyculture, la cueillette et l'élevage, et une partie de ces activités est encore bien présente aujourd'hui, profitant des richesses qu'offre cette nature remarquable.

Les Craux constituent ainsi un patrimoine naturel, paysager, culturel et historique auquel les habitants sont attachés et les visiteurs sensibles.

Dans le cadre de l'animation de la Réserve de biosphère UNESCO Luberon-Lure et du site européen Natura 2000, le Parc du Luberon accompagne la concertation entre les acteurs et la réalisation d'actions en faveur du patrimoine. Ce carnet répond au souhait des habitants de sensibiliser aux richesses de ce territoire naturel façonné par l'homme pour mieux le préserver.

“ ET VOUS,
QUELLE
EST VOTRE
RELATION
AUX
CRAUX ?



Parc naturel régional du Luberon

60, place Jean-Jaurès
BP 122 • 84404 Apt Cedex
www.parcduluberon.fr

Textes: Julien Baudat-Franceschi, Sophie Bourlon,
Juliette Coutand, Olivier Hameau, Laurent Michel
Conception et illustrations: Aline Laage / Parole d'Image
Impression: L'imprim - 2020